

**COMMUNE DE FELLETIN**



**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance ordinaire du vendredi 12 avril 2019  
à 20h30**

L'an **deux mil dix-neuf et le douze Avril à 20h30**, les membres composant le conseil municipal de la commune de Felletin, dûment convoqués par le Maire par courrier électronique et courrier postal **le 4 Avril 2019** se sont réunis sous la présidence de Mme Jeanine PERRUCHET, au lieu habituel de ses séances, conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** :M. Wilfried CELERIEN

**Présents :**

- Mme Jeanine PERRUCHET, M. Wilfried CELERIEN, Mme Corinne TERRADE, M. Christophe NABLANC, Mme Martine PAUFIQUE-DUBOURG, M. Philippe COLLIN, Mme BOUSSAT Françoise, Mme MIGNATON Joëlle, Mme Joëlle GILLIER, M. Roger LE BOURSE,, Mme Renée NICOUX, M. Dominique VANONI, Mme Marie-Hélène FOURNET, M. Didier RIMBAUD

**Pouvoir :**

- M. DOUEZY Benoît → pouvoir en faveur de M. Christophe NABLANC
- M. AUBRUN Miche → pouvoir en faveur de Mme Corinne TERRADE

**Absents :**

- M. Philippe GILLIER, Mme Anne-Marie PONSODA, Mme Manon THIBIER

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

Le compte-rendu de la séance du 8 février 2019 est adopté par 12 voix pour et 4 abstentions (Renée NICOUX, Dominique VANONI, Marie-Hélène FOURNET, Didier RIMBAUD).

*Il est demandé au conseil municipal qui l'accepte l'inscription à l'ordre du jour de 3 points supplémentaires :*

- demandes de subventions « bypass » de la station d'épuration ;
- convention de mise à disposition de service avec la commune d'Aubusson ;
- projet de bail pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux.

## ORDRE DU JOUR COMPLETE :

1. Compte de gestion du Comptable public pour l'exercice 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
2. Compte Administratif de l'exercice 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
3. Affectation des résultats du Compte Administratif 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
4. Taux des taxes communales pour 2019
5. Budget prévisionnel pour l'exercice 2019 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
6. Subventions aux associations
7. Droit de préemption urbain : information du conseil municipal
8. demandes de subventions « bypass » de la station d'épuration
9. convention de mise à disposition de service avec la commune d'Aubusson
10. projet de bail pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux.

## QUESTIONS DIVERSES

### 1. **Compte de gestion du Comptable public de la commune pour l'exercice 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement**

*Présentation de Grégory FERINGAN*

#### **Il est demandé au conseil municipal**

**D'APPROUVER** le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2018.

#### **Débat**

Dominique VANONI s'étonne qu'il n'y ait aucune dépense en eau et assainissement pour la commune. Christophe NABLANC répond qu'il n'y a pas de compteurs sur les bâtiments communaux.

#### **Résultat du vote**

Budget principal

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	16	16	0	0

## Budget annexe Assainissement

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	16	16	0	0

### 2. Compte Administratif de l'exercice 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement

*Présentation de Christophe NABLANC*

Les documents présentés au conseil ont été joints à la convocation.

#### **Il est demandé au conseil municipal**

**DE PRENDRE ACTE** de la présentation du compte administratif ;

**DE CONSTATER** les identités de valeurs avec le compte de gestion du Trésorier municipal ;

**DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;

**D'ARRETER** les résultats définitifs de l'exercice 2018 tels qu'ils apparaissent sur les documents joints.

Madame le Maire sort de la salle du conseil pendant le vote.

#### **Résultat du vote**

Budget principal

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
13	15	11	11	0	4

Budget annexe Assainissement

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
13	15	11	11	0	4

4 abstentions : Renée NICOUX, Dominique VANONI, Marie-Hélène FOURNET, Didier RIMBAUD.

### 3. Affectation des résultats du Compte Administratif 2018 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement

*Présentation de Christophe NABLANC*

Les documents présentés au conseil ont été joints à la convocation.

#### **Il est demandé au conseil municipal**

**DE DECIDER** d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme indiqué sur le document joint.

## Résultat du vote

Budget principal

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	12	12	0	4

Budget annexe Assainissement

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	12	12	0	4

4 abstentions : Renée NICOUX, Dominique VANONI, Marie-Hélène FOURNET, Didier RIMBAUD.

## 4. Taux des taxes communales pour 2019

*Présentation de Christophe NABLANC*

L'état de notification des bases d'imposition prévisionnelles pour l'exercice 2019 a été joint à la convocation ;

**Il est demandé au conseil municipal**

**DE DECIDER** de maintenir pour l'exercice 2019 les taux des 3 taxes à leur niveau 2018 :

Taxe d'habitation	6,20 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,20 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	65,00 %

## Résultat du vote

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	16	16	0	0

## 5. Budget prévisionnel pour l'exercice 2019 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement

*Présentation de Christophe NABLANC*

Les propositions de budgets ont été joints à la convocation.

**Il est demandé au conseil municipal**

**D'APPROUVER** le budget pour l'exercice 2019 tel que présenté dans le document joint.

## Débat

Renée NICOUX demande qu'on précise les libellés des opérations.

Grégory FERINGAN indique que pour cela il faudrait voter le budget à l'opération et non au chapitre.

## Résultat du vote

Budget principal

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	12	12	0	4

Budget annexe Assainissement

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	12	12	0	4

4 abstentions : Renée NICOUX, Dominique VANONI, Marie-Hélène FOURNET, Didier RIMBAUD.

## 6. Subventions aux associations

*Présentation de Corinne TERRADE*

La commission « Vie associative » s'est réunie mercredi 3 avril à 20h30, salle du conseil municipal, afin de faire une proposition sur la répartition des crédits inscrits au budget pour les subventions aux associations à l'article 6574. Tous les membres du conseil ont été invités à participer à la réunion de la commission.

Montant des crédits : **60 000 €.**

Acompte déjà versé en début d'exercice aux Portes du Monde : **5 000 €**

### Il est demandé au conseil municipal

**D'ACCORDER** les subventions aux associations au vu de la proposition de la commission, sous réserve de l'acompte déjà versé, tel que présenté dans le tableau ci-après ;

**D'AUTORISER** Madame le Maire à mandater les dépenses correspondantes.

### Débat

Wilfried CELERIEN demande des explications sur les subventions proposées pour les associations Felletin Patrimoine Environnement et les Fuses@niment.

Jeanine PERRUCHET répond que les Fuses@niment ont demandé une subvention pour l'acquisition de petit matériel et pour les manifestations pour lesquelles ils réalisent des bénéfices.

Marie-Hélène FOURNET précise que la commission aurait aimé avoir un devis pour l'achat du matériel, pièce qui est habituellement fournie par les associations pour ce type de demande.

Renée NICOUX demande s'il n'est pas possible de mutualiser ou de louer du matériel. Elle rappelle que la commune prend financièrement en charge le feu d'artifice.

Wilfried CELERIEN répond qu'il est de plus en plus compliqué pour les associations de se prêter du matériel.

Associations felletinoises	Décision de la commission
Union Cycliste Felletin en Creuse	5000
Coop. Scol. Maternelle	1000
Coop. Scol. Élémentaire	4000
Jeunesses Musicales de France	467
Felletin Tennis Club	0
Ecole de Tennis	200
Les Portes du Monde	5000
Acompte déjà versé	5000
Quartier Rouge	1500
Projet de la gare	1000
F.N.A.C.A.	200
Amicales des anciens combattants	200
C.C.S.F.	400
Trad'Fuse	150
La pierre qui chante	150
L'Outil en Main	250
Felletin PromoBat	500
Court-Circuit	500
Les Michelinnes	1400
Plaisir de Lire	2000
Gym. Volontaire	700
La Petite Maison Rouge	200
F.P.E.	13000
U.S.F	4500
U.S.F. ( entretien du stade )	4008
Fuses@niment	4000
Comité de jumelage	1000
Ass. Sportive collège J.Grancher	

Associations non felletinoises	Décision de la commission
Les Nuits Noires	500
Cantate en FA	150
Les Amis de l'Orgue d'Aubusson	300
Radio Vassivière	0
Cordes et Compagnies	1000
TéléMillevaches	200
Judo en Marche	200
Pays'Sage	300
<b>Total</b>	<b>58975</b>

## Résultat du vote

Pour l'UNION CYCLISTE FELLETIN EN CREUSE

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	14	14	0	2

2 Abstentions : Corinne TERRADE, Michel AUBRUN

Pour LA PIERRE QUI CHANTE

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	14	14	0	2

2 Abstentions : Joëlle GILLIER et Françoise BOUSSAT

Pour Les PORTES DU MONDE :

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	13	13	0	3

3 abstentions : Christophe NABLANC, Joëlle MIGNATON, Joëlle GILLIER

Pour PROMOBAT, FELLETTIN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT, L'OUTIL EN MAIN

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	15	14	0	1

1 Abstention : Marie-Hélène FOURNET

Pour les autres Associations :

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	16	16	16	0	0

## 7. Droit de préemption urbain : Information du conseil

*Présentation de Jeanine PERRUCHET*

Le 28 septembre 2017 le conseil municipal a donné pouvoir à Madame le Maire, pour la durée de son mandat, dans le cadre du droit de préemption urbain, pour décider, au nom de la commune, de renoncer à l'achat dans un délai de 2 mois à partir de la réception d'une déclaration d'intention d'aliéner (DIA), dès lors qu'aucun projet communal ne porte sur le bien faisant l'objet de la DIA, et sous réserve d'en informer le conseil municipal à chaque séance.

Depuis la dernière réunion du conseil, Madame le Maire a renoncé au droit de préemption urbain sur les biens suivants :

Date	Adresse	Réf cadastrales	Vendeurs
16/01/19	13 rue du Bouquet	AM 143 -150-151	M. HARTMAN Michel et Mme BAYER Sylvie
18/01/19	25 rue du Bouquet	AM 237-421-440	Mme Marie-Pierre CHAUVAT
31/01/19	6 rue Feydeau	AI 235	Mme MUSARD Bérandère
31/01/19	4 route de Crocq	AM 49	M. Serge DESCHAMPS
11/03/19	22 route d'Aubusson	AK 25-26-27-28	SCI GOURGUECHON-CARON
26/03/19	4 rue Détournée	AI 2016	M. MIGNARD Jacques

## 8. Demandes de subventions « by pass » de la station d'épuration

*Rapport présenté par Christophe NABLANC*

Dans le cadre de la mise en place obligatoire d'équipements spécifiques pour la station d'épuration suite au rapport réalisé en 2015 par le bureau d'étude VRD'EAU concernant ses dysfonctionnements, une prestation a été demandée à VEOLIA afin de répondre aux obligations demandées par l'Agence de l'Eau.

En effet, cela concerne ici le système de surverse, qui à ce jour n'est pas approprié avec une évacuation trop importante d'eaux usagées dans le milieu naturel avec la nécessité d'équiper le déversoir d'orage (« by pass ») d'un débitmètre journalier destiné à mesurer et enregistrer en continu les débits rejetés. Dans l'attente de la mise en œuvre de ces dispositifs, l'autosurveillance de la station d'épuration reste non-conforme aux dispositions de la Directive relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) du 21 mai 1991, d'où la nécessité de réaliser cet investissement dans les plus brefs délais.

### Il est demandé au conseil municipal

**D'APPROUVER** le principe de faire procéder à cet investissement pour un montant estimatif de 4 552,98 € ;

**D'AUTORISER** le Maire à solliciter une subvention pour le financement de cet investissement auprès de l'Agence de l'Eau au taux de 70 % et du Conseil Départemental au taux de 10%;

**D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	Montant estimatif	Recettes	Montant	Taux
By pass	4 552,98 € HT	Agence de l'Eau	3 187,09 €	70,00%
		Département	455,30 €	10,00%
		Autofinancement	910,59 €	20,00%
<b>Total</b>	<b>4 552,98 € HT</b>	<b>Total</b>	<b>4 552,98 €</b>	<b>100,00%</b>

### Résultat du vote

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
14	16	16	0	0

## 9. Convention de mise à disposition de service avec la commune d'Aubusson

*Rapport présenté par Jeanine PERRUCHET*

Le projet de convention est distribué en séance.

Suite à la demande de la commune du Maire d'Aubusson de disposer de l'appui d'un agent des services techniques qui assure les fonctions de placier sur le marché de Felletin afin qu'il intervienne de la même façon sur le marché d'Aubusson les samedis matins, il est proposé d'établir une convention de mise à disposition de services précisant les relations contractuelles entre les communes d'Aubusson et de Felletin

### Il est demandé au conseil municipal

**D'APPROUVER** le projet de convention avec la commune d'Aubusson, d'une durée d'un an à compter de sa date de signature ayant pour objet la mise à disposition de services pour la tenue du marché d'Aubusson, pour un forfait annuel de 2 000 € (dans la limite de 42 interventions par an).

**D'AUTORISER** le Maire à la signer.

**D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier, y compris les avenants éventuels.

### **Débat**

Renée NICOUX s'interroge sur la gestion du temps de travail de l'agent concerné à la commune.

Jeanine PERRUCHET lui répond que cela n'affectera pas son temps de travail habituel pour la commune de Felletin car la mise à disposition à la commune d'Aubusson concerne des heures supplémentaires effectuées le samedi matin. Elle ajoute que dans le cadre de cette mise à disposition l'agent n'utilisera pas de véhicule communal.

### **Résultat du vote**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
14	16	16	0	0

### **10. Projet de bail pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux**

*Rapport présenté par Christophe NABLANC*

L'association Courant Citoyen sollicite l'avis du Conseil Municipal de Felletin dans le cadre de son projet d'installation de panneaux photovoltaïques citoyens.

Cette association créée en septembre 2018 a pour objectif de lancer une production d'énergies renouvelables citoyennes sur le territoire élargi du plateau de Millevaches.

C'est donc dans ce cadre qu'ils ont identifié le potentiel de la toiture des ateliers techniques municipaux.

Afin de poursuivre les études de faisabilité (technique et financière), ils sollicitent l'autorisation de bénéficier de la mise à disposition de cette toiture sous forme de bail pour un minimum de 20 ans, soit à titre gracieux soit en loyer annuel.

#### **Il est demandé au conseil municipal**

**D'APPROUVER** le principe de cette mise à disposition (le projet de bail sera soumis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal).

**DE CONVENIR** des modalités du bail (titre gracieux ou loyer).

**D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

### **Débat**

Christophe NABLANC indique que le modèle économique recherché est proche de celui de la SCIC L'ARBAN. Il ajoute qu'il est important que le conseil municipal adopte une position de principe afin que l'association puisse avancer dans son projet. De plus, une présentation par l'association de son projet pourrait être envisagée à l'occasion d'un prochain conseil municipal. Ce projet est mis en place dans le cadre d'un appel à projets régional.

## Résultat du vote

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
14	16	16	0	0

## QUESTIONS DIVERSES

A la demande de Renée NICOUX, Christophe NABLANC donne des explications sur les travaux qui vont être réalisés Place Courtaud : des bordures basses seront installées pour que la Place soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Le revêtement de surface et la voirie de la Rue du Château seront refaits. L'enrobé hydro-décapé aura un aspect proche du béton désactivé. Les emplacements de stationnement seront matérialisés par de la résine décorative.

## AGENDA

Inauguration des Journées du Feutre : samedi 20 avril 11h- rdv Eglise du château.

Mai : Fête de l'Ecotourisme du PNR de Millevaches - Nombreuses manifestations sur Felletin.